

Conseil Municipal du 21 décembre 2012

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau Evrard, Ms Gros, Lecomte, Buon, Clément, Esnault, Faucher Ledru, Merouze

Absents excusés : M. Aim procuration M. Fouché, M. Guengard procuration M. Buon, Mme Sepré.

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Maitrise d'œuvre aménagement du bourg

Présentation par M. le Maire et Mme Drouineau du rapport d'analyse des offres :
7 dossiers déposés, 2 dossiers déclarés non recevables pour manque du CCAP

Le conseil après en avoir délibéré :

Attribue à l'unanimité, le marché au bureau d'études Paysage de l'ouest de Nantes - 44 – et Cabinet Bourgeois de St Gregoire - 35, pour un montant de 35 578.61€

Autorise le Maire à notifier le marché à l'attributaire et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le Maire remercie l'ensemble de la commission qui s'est beaucoup investie pour l'étude de ce dossier et la félicite pour l'excellence du travail réalisé.

2. Comptes rendus réunions

- Communauté de communes
- Smirgeomes : préparation de la redevance incitative
- Pays du Perche Sarthois
- Dué et Narais :
- SIVOS : préparation du retour à la semaine de 4 jours et demi. Le syndicat regrette de devoir étudier cette question avant que la loi qui en définit les modalités ne soit votée.
- Syndicat du Jalais : DOB, fusion éventuelle avec le syndicat d'eau de Connerré
- Lotissement : présentation des principes de l'éco-quartier. Le conseil décide de solliciter la DDT pour la préparation du cahier des charges à établir à partir de ces principes

3. Protection sociale des agents communaux

Suite à l'avis favorable du CTP le conseil adopte à l'unanimité les montants définis lors du dernier conseil

4. Téléthon :

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 150€ aux pompiers de Montfort pour le Téléthon.

5. Questions diverses

- Le conseil décide à l'unanimité de renouveler la convention avec le SATESE du conseil Général pour le contrôle de la station d'épuration.

- Réunion le 8 janvier 2013 avec « la maison abordable » bureau d'étude pour le projet de lotissement.
- Présentation par la commission loisirs, des modalités du concours photo qui se déroulera le jour des vœux.
- M. le Maire félicite et remercie M. Ledru pour la réalisation du bulletin municipal.
- Perche sarthois : dans le cadre de ses animations une visite guidée du village est envisagée. Des dates sont à proposer : par exemple le dernier weekend d'aout.

La séance est levée à 23 h.

Prochain conseil MARDI 29 janvier